

Le Républicain - 7 septembre 2017

- La rentrée scolaire s'est déroulée lundi dernier. Elle s'annonce comment sur le plan des effectifs ? La cité d'Albret pérennise-t-elle ses postes ou peut-elle en perdre ?

Les effectifs des écoles maternelles sont en légère baisse. Un comptage des élèves a eu lieu le jour de la rentrée à l'école Jean Moulin. En fonction des effectifs, une fermeture est théoriquement possible, mais je suis optimiste compte tenu des dernières inscriptions. L'école Jacques Prévert conserve son dispositif d'accueil des élèves de moins de trois ans. Quant aux écoles primaires Marie Curie et Jean Rostand, les effectifs à ce jour n'entraînent ni fermeture de classe ni ouverture.

Le premier trimestre sera consacré à une vaste concertation avec les parents d'élèves et les enseignants pour décider du maintien de la semaine de 4,5 jours ou au retour de la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.

- Il a été évoqué un temps un regroupement des écoles primaires sur le pôle de Jean-Rostand avec une extension. Cela est-il d'actualité ou pas ?

Cette idée a été évoquée lors de discussions informelles. Mais elle ne constitue absolument pas à ce jour une priorité.

- Quel va être le gros dossier de cette fin d'année pour votre majorité ?

Il y en a plusieurs en matière de travaux : la reprise des travaux dans le quartier Coubertin avec les trois rues adjacentes au boulevard, le début des travaux de requalification de la rue Gambetta, une nouvelle tranche de travaux au Château, ainsi qu'au centre Hausmann. Par ailleurs nous travaillons au transfert de la compétence eau et assainissement à Eau 47. Enfin les actions de dynamisation du centre-ville. Bref, la mise en œuvre de notre projet de mandat, dans un contexte de plus en plus difficile pour les collectivités.

- Vous travaillez à la dynamisation du centre-ville. Un questionnaire a été lancé avec une grande réussite au vu du nombre de réponses. Quels enseignements vont-ils être tirés ?

Il y a eu effectivement plus de 400 réponses au questionnaire distribué chez les commerçants et accessible en ligne sur le site de la ville. Les réponses sont en cours de dépouillement. Notre souhait est de travailler sur tous les aspects qui touchent au dynamisme du centre-ville : le logement, le stationnement, l'animation, le soutien au commerce local.

Un comité de pilotage composé de plus d'une vingtaine de commerçants et artisans, d'élus, a été mis en place. Il nous faut maintenant développer des actions concrètes, pragmatiques, et utiles. Les réponses au questionnaire nous aideront à établir les priorités. Certaines actions, notamment liées au logement sont déjà en cours de mise en œuvre, avec la mise en place d'une nouvelle aide à la rénovation de logements inoccupés, financée par la mise en place de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Vous avez menés une campagne aussi sur les incivilités liées aux déchets ménagers et déjections canines. Quel bilan en tirez-vous ? Y a-t-il une amélioration ?

C'est un travail sans fin, à Nérac, mais dans beaucoup d'autres communes j'ai l'impression... Nous allions la sensibilisation et l'information à la verbalisation, en ouvrant des sacs poubelles sortis les mauvais jours. Nous faisons un travail immeuble par immeuble, point dur par point dur, avec des succès variables. Concernant les déjections canines, nous avons déployé de nouveaux points de distribution de sacs. Il nous faudra aménager aussi quelques espaces dédiés. Mais le fond du problème reste malgré tout un manque de civisme évident sur ces sujets, manque de civisme contre lequel nous avons du mal à lutter.

Avec le dispositif « été jeunes », avec Agir Val d'Albret, nous avons déployé des heures de travail sur la propreté urbaine et le désherbage thermique et manuel. Mais là aussi, le « zéro phyto » imposé par la

loi, au-delà de ses vertus environnementales incontestables pose de nouveaux problèmes de perception de l'espace public auxquels il va nous falloir répondre.

- Une assurance quitte le cours Romas pour rejoindre l'ancien local d'Eram. Quelle piste étudiez-vous pour que ce local ne tombe pas dans les mains d'une banque, d'une agence immobilière ou d'une assurance ?

Ma réponse ne sera probablement pas celle que vous attendez, mais pour ma part, je n'établis pas de hiérarchie entre ce qui serait des commerces « vertueux » et d'autres commerces ou activités qui seraient indignes ou qui n'auraient pas leur place au centre-ville. Une agence immobilière, une banque ou une assurance ont une utilité sociale que personne ne conteste. Un employé de banque, d'assurance ou d'agence immobilière aurait-il moins de valeur qu'un employé de boulangerie ou de prêt à porter ? Quand on lit dans la presse nationale les projets des banques qui envisagent de fermer dans le pays un grand nombre d'agences, je pense que nous les regretterons quand celles-ci disparaîtront.

Ceci étant dit, lors du dernier conseil municipal, nous avons adhéré au dispositif « ma boutique à l'essai » qui est un dispositif innovant et partenarial pour permettre à un commerçant de tester son activité sur une période donnée en limitant les risques. Un élu va se charger du suivi de ce dossier qui demande un gros investissement en temps, mais qui a fait ses preuves là où il a été mis en place correctement.

- La baisse des dotations de l'État se poursuit plus que jamais. Cela met-il en danger la suite des projets que vous aviez prévus. De nouvelles économies vont-elles s'imposer à vous ?

Le Président Macron a parlé d'une contractualisation avec les collectivités sur une baisse de leurs dépenses à la place d'une baisse des dotations. L'idée est intéressante mais j'attends de voir si les intentions seront suivies des faits. Dans tous les cas, si nous voulons continuer à investir un minimum, il va falloir continuer à contenir avec rigueur les dépenses de fonctionnement, ce que nous faisons. Sur ce mandat, j'impose aux services municipaux une baisse annuelle de 2% des dépenses courantes de la collectivité (chapitres 60, 61, 62). Pour la 3^{ème} année consécutive nous baissions nos dépenses de personnel. Bref, dans tous les domaines de l'action municipale, nous faisons preuve d'une vigilance extrême.

- Vous avez passé la mi-mandat depuis quelques mois maintenant. Allez-vous être candidat pour un troisième mandat ?

J'ai toujours la même passion pour Nérac et pour le mandat de Maire. Je pense être lucide sur ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas bien. Je ne me lasse pas du contact avec les Néracais. Mais dans la vie, il n'y a pas que la politique ! Alors la décision se prendra avec Patrice Dufau, avec tous ceux qui m'accompagnent depuis déjà bien longtemps, à l'égard desquels j'ai une fidélité sans faille, mais aussi avec mon épouse et mes enfants. Dans tous les cas, je prendrai ma décision au deuxième semestre 2018 et en ferai part à ce moment-là.